

## COMMUNE D'ARTZENHEIM

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
Séance du 24 mars 2025

Nombre de conseillers élus : 15	<b>Sous la présidence de</b> : M. GEBHARD Claude, Maire.
Conseillers en fonction : 15	<b>En présence de</b> : M. Alain KUNEGEL, M. KINTZ Bruno,
Conseillers présents : 11	M. MARSCHALL Patrice, M. REMOND Jean-Marc,
Date de la convocation : 10.03.2025.	Mme KLEINDIENST Nathalie, Mme RUDOLF Eliane, M. PRUNIAUX Eric, Mme LANG Angélique, Mme REBOISSON Anne et Mme TRETZ Maryline.
	<b>Absents excusés et pas représentés</b> : M. MINY Robert, Mme DIETSCH Catherine, M. VALENTIN Benoît et M. OCULY Denis.
	<b>Absent non excusé</b> : néant.
	<b>Procuration</b> : néant.
	<b>Secrétaire</b> : Mme LANG Angélique.

#### POINT 9. Soutien à l'audiovisuel public

La proposition de fusion des sociétés de l'audiovisuel public (France Télévisions, Radio France, France Médias Monde et l'INA) soulève de vives inquiétudes quant à l'avenir de l'indépendance éditoriale et du financement de ces médias.

De nombreux professionnels du secteur, syndicats et citoyens se mobilisent pour alerter sur les dangers de cette réforme et défendre un audiovisuel public fort et indépendant, comme en témoignent les nombreuses pétitions et tribunes de soutien signées par des milliers d'élus de toutes tendances politiques.

Le Conseil Municipal :

affirme son attachement à un audiovisuel public indépendant, pluraliste et financé de manière pérenne, garantissant une information libre et de qualité au service des citoyennes et citoyens ;

exprime son opposition à toute réforme qui fragiliserait l'indépendance éditoriale des médias publics, leur diversité ou leur capacité à remplir leur mission de service public ;

soutient les mobilisations des journalistes, des syndicats et des citoyens en faveur d'un audiovisuel public fort et demande au gouvernement d'ouvrir une concertation réelle avec l'ensemble des acteurs concernés.

Adopté à l'unanimité.

Transmis à la Préfecture  
Rendue exécutoire  
Le

Pour extrait conforme.

Artzenheim, le 31.03.2025.

La secrétaire de séance,  
Angélique LANG



Le Maire,  
Claude GEBHARD

